



Compte rendu du CTPD du 25/06/2010

Ce CTPD était initialement convoqué le 23 juin. A la veille de la grande journée d'action du 24 juin, la CGT Finances Publiques, SNUI/SUD et la CFDT FiP du Morbihan ont décidé de boycotter cette première convocation.

Ce 24 juin, ce sont plus de 2 millions de salariés qui sont descendus dans la rue pour la défense des retraites; à la DGFIP, 45% des agents se sont mobilisés; ils étaient près de 60% dans le Morbihan!

Ce CTPD était donc reconvoqué le 25 juin, nous avons décidé d'y siéger. L'intersyndicale du Morbihan SNUI/SUD, CFDT FiP, CGT Finances Publiques et FO DGFIP a lu une déclaration liminaire commune (voir document joint).

En réponse à la déclaration commune, la Direction a confirmé que les agents n'ont pas été consultés sur la rédaction des protocoles « accueil » et « RAR », ce que nous avons déploré. Le Président nous a également déclaré qu'il ne fallait plus faire de fixations sur les indicateurs et qu'il alertera ses collaborateurs à ce sujet, nous saurons nous en souvenir et invitons les agents à être vigilants sur la « concrétisation » de ce discours.

Les O.S. sont également intervenues sur la dégradation continue des conditions de vie au travail à travers la multiplication des incidents dans le département. Nous avons alerté la Direction depuis des mois mais rien ne bouge et au contraire la DGFIP continue à supprimer des emplois!

ORDRE DU JOUR

- Point d'étape sur les politiques budgétaire et immobilière 2010
- SIP Lorient et Vannes: protocoles accueil et RAR
- Mouvement local des géomètres
- Modification des horaires d'ouverture des trésoreries de Lorient Collectivités, Elven et Pluvigner
- Calendrier du dialogue social du second semestre 2010
- État de suivi des demandes formulées par les Organisations Syndicales lors des précédents CTPD
- Questions diverses

***Point d'étape sur les politiques budgétaire et immobilière 2010**

Un point d'étape sur l'exécution du budget 2010 nous a été présenté, nous n'en faisons pas ici le compte-rendu, nous tenons les chiffres à votre disposition si vous le souhaitez.

Concernant les travaux et les projets immobiliers, voici les projets en cours et/ou annoncés:

- Ouvrants à la Trésorerie Générale, début des travaux en septembre pour une durée estimée à 6 mois. Coût 740 000 euros.
- Travaux à la trésorerie de Port Louis avec réaménagement de la zone des guichets et création d'une issue de secours. Coût environ 115 000 euros.
- Lorient Delessert: travaux au 3ème étage pour accueillir la brigade de vérification. Suppression des logements de fonction (Coût estimé à 100 000 euros).
- Suite de la réfection des ouvrants de l'Hôtel des Finances de PONTIVY (RDC et 3ème étage; 240 000 euros).
- Remise aux normes des ascenseurs à l'Hôtel des Finances de LORIENT. Fin des travaux en principe le 14 août.
- Déménagements secteur Vannes Campagne le 17 juillet.

- Visite de l'Inspecteur Hygiène et sécurité à LORIENT le 28 juin.
- Un élévateur pour personnes à mobilité réduite va être installé à la Trésorerie Générale.
- Trésorerie de LOCMINE: toujours pas de décision concernant la construction d'un nouveau bâtiment.
- Le transfert du poste de Vannes Menimur à ST AVE est en stand by.

Le transfert des agents de la TG et de la DSF de VANNES sur un nouveau site a fait l'objet d'une communication par le Préfet dans un quotidien régional. M. BOURIANE a précisé qu'il y a trop d'incertitudes pour le moment mais que le transfert pourrait être envisagé à l'horizon 2016-2017. A suivre....

•SIP LORIENT et VANNES: protocole ACCUEIL

Nous avons déploré, dans la déclaration liminaire, la date tardive de ce CTPD avec à l'ordre du jour les 2 protocoles, RAR et accueil, alors que les SIP de Vannes et Lorient se mettent en place au 1er juillet.

Nous avons également relevé quelques différences entre les 2 protocoles « accueil » des deux résidences.

Sur la désignation de l'équipe d'accueil:

A LORIENT, « les agents ont été choisis...tant pour leurs compétences professionnelles que pour les qualités personnelles qu'ils développent en matière d'accueil », cette mention est absente sur le protocole vannetais, nous avons demandé qu'elle soit rajoutée. Réponse de la Direction: ce sera fait si... le chef de service est d'accord!

Le *cas particulier de la campagne IR* est également absent du protocole vannetais. Des compléments de *formation* seront également à faire sur VANNES (Module 2bis de formation à l'accueil généraliste).

Il est à noter que les agents de l'accueil généraliste sont les plus impactés par la création des SIP car ils devront répondre indifféremment à toutes les questions des contribuables. La CGT revendique un accueil conjoint plutôt qu'un accueil généraliste et ceci dans le souci d'apporter un meilleur service public, la polyvalence a ses limites!

Concernant **l'accueil fiscal de proximité dans les trésoreries (GFU)**, il n'y a pas eu et il n'y aura pas de directives de la part de M. BOURIANE pour leur demander un effort supplémentaire en matière d'assiette, la CGT a donc dit que c'était un leurre, le réseau de proximité ne sera donc pas renforcé. Cela va à l'encontre des principes définis par M.PARINI qui avait, soi-disant, pour objectif de définir un accueil de qualité en tout point du territoire.

N.B.: l'application GAIA fonctionne toujours aussi mal!

Vote: toutes les O.S. ont refusé de participer au vote. Nous avons souhaité marquer notre désaccord sur la mise en place de cet accueil dans les SIP et rappeler que ce protocole n'avait pas encore été voté au niveau national. De plus, les agents n'ont pas été consultés.

Rappel des principales revendications de la CGT Finances Publiques en matière d'accueil:

Notre administration est au cœur de la vie sociale. De par ses compétences, elle a vocation à être contactée par l'ensemble des contribuables, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Dès lors, l'accueil sous toutes ses formes doit être une priorité dans cette nouvelle direction.

Cependant, l'approche actuelle de l'administration de faire de l'internet la solution aux difficultés liées à l'accueil ne peut être celle de la CGT. Il ne peut être question de remplacer l'accueil physique par de simples sites internet ou des centres d'appel.

Pour nous, il faut surtout permettre à tous les citoyens d'être égaux devant l'administration et d'éviter la déshumanisation des relations entre les usagers et la DGFIP. A ce titre, nous nous opposons tant aux plate formes téléphoniques qu'aux SVI qui ne correspondent pas du tout aux attentes des usagers.

La direction a clairement la volonté de modifier la nature de l'accueil au sein de la DGFIP pour en faire une administration de services.

Or, si la direction se doit de répondre aux questions des contribuables, elle doit avoir avant tout l'objectif de répondre aux besoins sociaux et non seulement à une politique d'affichage.

Parce que les populations sont extrêmement différentes, l'accueil ne peut être le même partout.

Pour la CGT, il apparaît, dès lors, nécessaire de revendiquer une **formation professionnelle spécifique** de l'accueil tenant compte de l'approche **sociale** de la mission.

Dans le cadre des SIP, l'organisation en front office avec des accueils communs et en back office pour un traitement plus complexe du dossier d'un contribuable permet à la Direction de poursuivre ses réformes dans le cadre de nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP.

Les conditions de vie au travail des agents dépendent des moyens donnés à l'accueil.

La question essentielle qui est posée, encore une fois, est bien celle des **emplois**. Elle est au cœur de tous les sujets et spécifiquement celui de l'accueil et du GFU. A la mission spécifique d'accueil doivent donc correspondre **des créations nettes d'emplois**.

A propos du Guichet Fiscal Unique et de la généralisation de l'accueil fiscal de proximité, sa mise en place n'a pas trouvé de traduction concrète dans la réalité. En effet, aucun moyen supplémentaire en effectif n'a été donné aux trésoreries et aucun moyen non plus pour améliorer l'accueil des contribuables.

Il est également urgent de doter les services de procédures uniformisées et d'outils informatiques efficaces et compatibles avec l'architecture des réseaux. L'application GAIA est l'exemple type d'une application qui fait perdre du temps aux agents.

Pour la CGT, les conditions actuelles du développement de l'accueil ne sont pas satisfaisantes.

Il faut recevoir les contribuables dans le respect de la **séparation assiette et recouvrement**, dans le cadre du développement d'un **accueil conjoint** qui respecte les compétences de chacun. La polyvalence a ses limites!

L'accueil dans les SIP se met en place à marche forcée sans tenir compte de l'avis et du vécu des agents. Il est plus que temps de discuter vraiment de la mission accueil dans toutes ses dimensions (lien avec le réseau, les moyens, la formation, les missions..) et que la Direction générale s'engage à prendre en compte concrètement les bilans, les remontées, l'avis des agents et des services!

SIP LORIENT et VANNES: protocole Restes à recouvrer

Ce sont des documents très techniques et ce qui en ressort, c'est qu'une véritable usine à gaz va être installée avec la mise en place des SIP de VANNES et de LORIENT pour la gestion des restes à recouvrer. La direction nous a assuré que cette situation serait provisoire, que le protocole serait amendé ou prendrait fin en fonction des évolutions informatiques et réglementaires à venir. Mais il est certain que cette situation, même provisoire, va créer des difficultés de gestion pour les agents de la filière gestion publique rejoignant les SIP.

En résumé, les protocoles examinent l'état des restes à recouvrer de la trésorerie de Vannes Clisson et de Lorient impôts et procèdent à leur répartition entre les 4 SIP par portefeuille alphabétique de comptes, en tenant compte de la taille des SIP. La clé de répartition retenue repose sur les équivalents temps plein issus de la filière gestion publique rejoignant chaque SIP.

Les prises en charge à compter du 1/1/2010 en sont exclues car elles sont déjà réparties entre les

SIP.

Vote: La CGT s'est abstenue compte tenu de la situation provisoire de ce protocole même si elle est consciente des difficultés que cela va poser aux agents pendant cette période.

FO: contre

SNUI/SUD et CFDT: ne participent pas au vote

•Information sur les règles de vie et les règles de gestion des agents au sein des SIP de Vannes et de Lorient

Mise en place à compter du 1er août pour les services fusionnés. La détermination des plages fixes et variables a fait l'objet d'une consultation des agents fin juin. Les agents peuvent également modifier leur module ARTT à cette occasion.

•Information sur le mouvement local des géomètres

Un géomètre est affecté à la section topographique du CDIF de VANNES.

•Modification des horaires d'ouverture au public

-Trésorerie LORIENT COLLECTIVITES

Ouverture l'après midi à 13h30 au lieu de 13H

Vote CGT: pour . Nous avons considéré que cela était plus favorable aux agents pour gérer leur pause méridienne même si, effectivement c'est aussi une diminution des horaires d'ouverture au public.

SNUI/SUD: contre- CFDT: contre- FO: pour

-Trésorerie d'ELVEN

Ouverture le vendredi matin à 9h au lieu de 8h30

Vote CGT: pour. Unanimité des agents et harmonisation des horaires sur les autres jours de la semaine

SNUI/SUD: contre- CFDT: contre- FO: pour.

-Trésorerie de PLUVIGNER

Demande de fermeture au public le mercredi matin (déjà fermée le mercredi après-midi) suite au non-remplacement prévu de 2 agents.

Vote CGT: contre. Les agents sont victimes du manque d'emplois et du manque de compensation du temps partiel qui les amène à valider ces fermetures. Le vote des agents est compréhensible mais cette fermeture représente un recul du service public.

SNUI/SUD: contre- CFDT: contre- FO:abstention

QUESTIONS DIVERSES

L'expérimentation sur les conditions de travail est toujours prévue dans le Morbihan à la rentrée (rencontre avec un membre de l'IRES fin juin). Elle devrait porter, entre autres, sur les espaces de dialogue à l'intérieur des services.

Vos représentants CGT Finances Publiques en CTPD

Marie Annick MAIGNAN (Trésorerie AURAY) Christophe RISSEL (SIE LORIENT NORD)
Anouk LE CLOEREC (DIRECTION VANNES)Loïc SPEGAGNE (CADASTRE PONTIVY)